

PwDR 2014-2020

Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des tiges et chavées

Intitulé du Projet : ViciGAL

Création d'une dorsale de mobilité douce au cœur du Condroz Namurois

RAPPORT D'ACTIVITES N°3

Comité de projet du : 11/01/2018

Période : 01/07/2017 – 31/12/2017

Code projet : 190206

Arrêté Ministériel (date de signature): 20/01/2017

Période concernée : 01/07/2016 – 31/12/2020

Budget global (100%) : 104.125€

Budget phase 1/ phase 2 :

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées asbl

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Xavier Sohet

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Autorité responsable : DGO2

Personne de contact à l'administration : Christelle Vincent

Autorité responsable du suivi technique : DGO2

Personne de contact à l'administration : Christelle Vincent

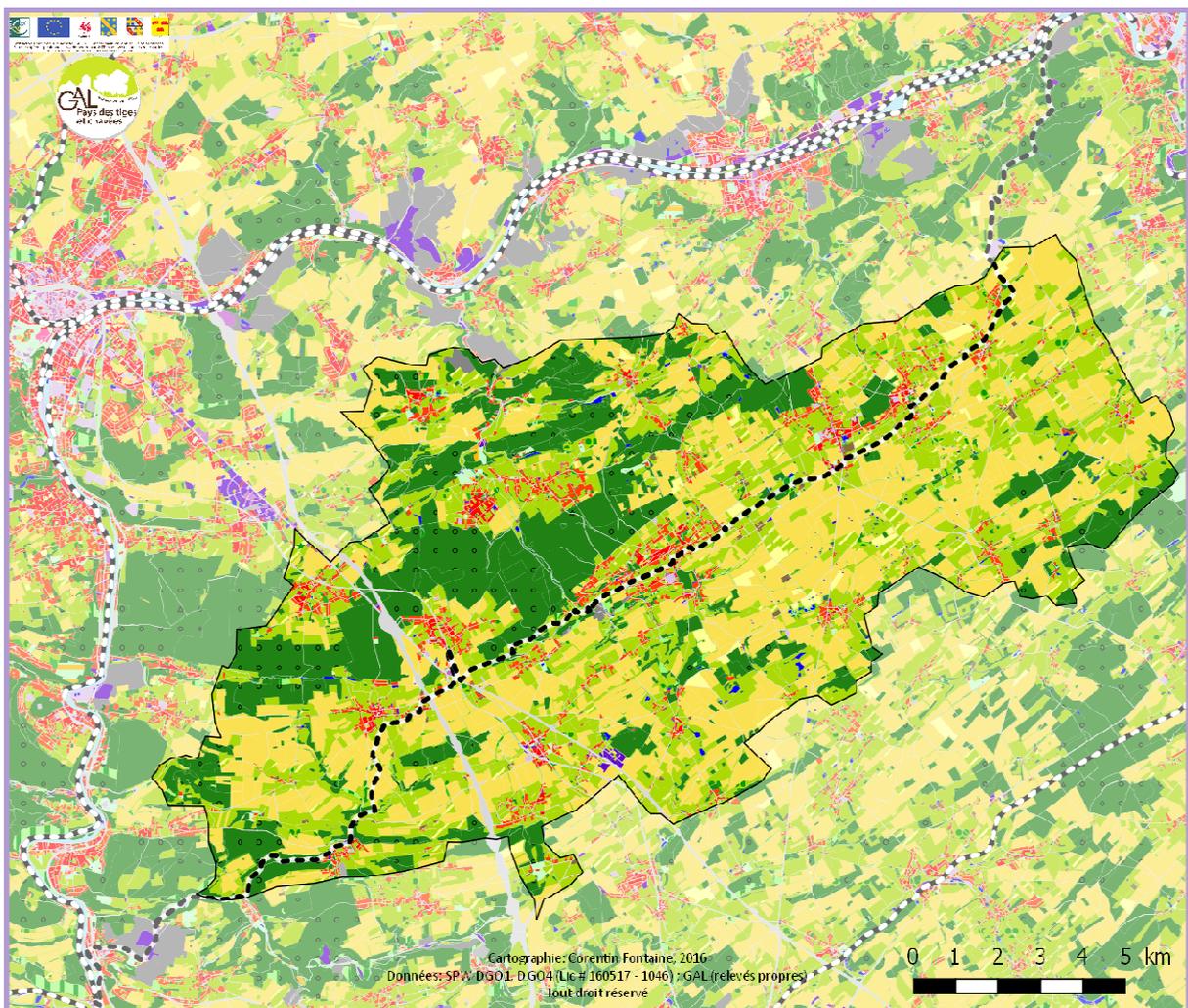
Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1 Généralités :

1.1 Description succincte du projet

Le projet consiste à créer une voie verte, une dorsale de mobilité douce sur le territoire du GAL (communes d'Assesse, Gesves et Ohey) en suivant de manière générale le tracé de l'ancienne ligne du vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant en plein cœur des villages de Gesves et d'Ohey. L'objectif étant de se relier au RAVeL, le projet s'intègre dans un projet plus large, consistant à relier Yvoir à Huy. Les liaisons suivantes sont donc à l'étude également (financement complémentaire à LADER prévu à cet effet) :

- Vers Huy, en passant par Solières, pour rejoindre le RAVeL Namur-Liège et la ligne 126 (Huy-Havelange-Hamois-Ciney)
- Vers Yvoir, en passant par Crupet et pour rejoindre le Ravel Namur-Dinant



1.2 Objectifs du projet

L'objectif poursuivi est double : la mobilité douce au quotidien (objectif principal) et la mobilité de loisir (objectif secondaire).

- La mobilité douce au quotidien : limiter l'empreinte écologique des déplacements des citoyens du territoire par la mise en place d'une solution alternative en termes de mobilité douce sur le territoire, aussi bien pour relier les centres de villages que pour se rendre à la gare (Courrière, Yvoir, Huy), faire ses courses, etc.
- La mobilité douce de loisir : augmenter l'attractivité touristique du territoire en le dotant d'une voie verte structurante, permettant aux citoyens du territoire et aux touristes de marcher et faire du vélo toute l'année, et relier différents itinéraires de balades.

La mise en valeur du patrimoine naturel, historique et paysager du territoire est également au cœur du projet, ce dernier étant doté d'une dimension pédagogique.

2 Activités durant la période

2.1 Description des activités

Ce semestre fut consacré à la poursuite de la deuxième phase du projet, à savoir la phase opérationnelle : rencontres avec les administrations et cabinets ministériels concernés, poursuite du travail de terrain avec l'auteur de projet, poursuite des négociations avec les propriétaires, etc. Les paragraphes suivants précisent les grandes étapes.

Plusieurs réunions de coordination avec les pouvoirs subsidiants et autres partenaires ont été organisées :

- avec l'INASEP (désigné comme auteur de projet) :
 - o Le bureau d'étude pour les relevés de terrain et les aspects techniques
 - o Le géomètre pour les négociations avec les propriétaires et les plans d'emprises
- avec la FRW, qui coordonne les aspects administratifs du projet (conventions, étapes DR, etc.)
- avec les communes pour l'affinement du tracé et a poursuite des négociation avec les propriétaires
- avec la DGO1 pour les traversées de voiries régionales
- avec les services techniques et autres acteurs concernés par les aspects revêtements et sécurité routière (réunion technique du 29/12)

- avec l'ensemble des administrations et cabinets ministériels partenaires (réunion de coordination du 13/12)
- etc.

Ce semestre a été marqué par la poursuite du travail de terrain mené de concert avec l'auteur de projet :

- poursuite des relevés de terrain et collectes de données, plans d'emprises, analyses de sol, etc.
- Prise en compte des remarques/suggestions émises lors de visites de terrain CLDR
- Argumentation technique si 2 alternatives
- Edition de cartes, plans, schémas
- Coordination avec la DGO1 (pour les traversées des voiries régionales)
- Listing des tronçons (num, libellé, longueur, statut, coordonnées des propriétaires,...)

Ce semestre a également été marqué par la poursuite des négociations avec les propriétaires privés concernés par le passage du ViciGAL, en compagnie du géomètre de l'INASEP. Une vingtaine de RDV ont été organisés en juillet, en présence des propriétaires concernés et du géomètre de l'INASEP, afin de « transmettre le dossier », entériner les accords de principes engrangés et finaliser les négociations. Ces RDV constituent le 3^e round de négociations avec les propriétaires. Ils sont très énergivores : tant en temps (préparation des dossiers - plans d'emprise - et rencontre des propriétaires régulièrement accompagnée d'une visite de terrain, qu'en « énergie mentale ». En effet, les choses se concrétisent, plans d'emprises à l'appui. Et tous les dossiers étant reliés (« je marque mon accord à condition que les autres marquent leur accord également »), il faut maintenir le cap et débloquer les dernières situations problématiques.

Par souci de transparence, un courrier a également été envoyé à l'ensemble des propriétaires contactés, afin de les tenir au courant des avancées du dossier et des prochaines étapes.

Bilan des négociations, fin 2017 :

- Rencontre + plans d'emprises : 12
- Rencontre (plan d'emprise en cours) : 5
- Accord du TEC/SRWT : 1
- Négociations en standby (en attente d'un déblocage) : 3
- Dossiers d'échanges de parcelles agricoles (en cours avec la commune d'Ohey) : 3
- Blocages : 3

Les comptes rendus des visites de terrain à destination des CLDR/CCATM ont également été rédigés par la FRW, et les remarques prises en compte par l'auteur de projet.

Bien que le projet consiste avant tout à créer une voie verte pour les cyclistes et autres usagers lents, l'aspect historique a toujours fait partie intrinsèque du projet. Le tracé empruntant globalement l'itinéraire de l'ancien chemin de fer vicinal (entre Courrière et Huy en tous cas), une rétrospective a été imaginée pour mettre en avant « cette voie d'avenir sur les traces du passé ». Une exposition a ainsi été mise sur pied à l'occasion des Journées du Patrimoine organisées les 9 et 10 septembre 2017. Durant ce WE, près de 200 personnes ont ainsi découvert cette exposition et donc le projet ViciGAL, ainsi que la gare des bus d'Ohey qui l'accueillait (ancienne gare du vicinal). Pour rappel, le ViciGAL traversera le dépôt des bus et une exposition permanente y sera installée.



Au niveau communication, un logo a été établi (réalisation en interne) afin de fédérer et mobiliser les parties prenantes (et la population) autour du projet.



2.2 Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de <i>résultats</i>	Objectif final	Réalisé au 30/06/2017	Réalisé au 31/12/2017	Remarques
Réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité	1	1	1	
<i>Nombre de cahiers des charges édités</i>	1	1	1	
<i>Nombre de propriétaires rencontrés</i>	30	35	37	
<i>Nombre d'accords de principe obtenus</i>	25	31	31	
<i>Nombre de points utilitaires reliés</i>	10	11	11	
Organisation de réunions publiques d'information	3	6	8	
<i>Nombre de personnes présentes</i>	90	210	460	
Mise en œuvre du projet	1	0	0	
<i>Nombre d'accords d'échange ou de rachat actés</i>	25	0	0	
<i>Nombre de kilomètres de voie verte créée sur le territoire du GAL</i>	30	0	0	
<i>Solution de mobilité douce sur le territoire</i>	1	0	0	

2.3 Points positifs et difficultés rencontrées

Plusieurs points positifs :

- Poursuite de la seconde phase du projet, suite à son approbation par le GW fin novembre 2016
- Bonne collaboration avec l'ensemble des partenaires
- Excellente collaboration avec l'auteur de projet (l'INASEP), la FRW et l'ensemble des parties prenantes
- Entérinement des accords de principe « propriétés privées »

Aucune difficulté rencontrée.

3 Programme de travail pour la période suivante

Plusieurs points sont au programme du premier semestre 2018 :

- Finalisation des négociations avec les propriétaires, validation des accords et achat des assiettes
- Organisation d'une réunion « publique » par commune en janvier (membres des CC, CLDR, CCATM, Commission Agricoles, etc.) et présentation de l'avant projet
- Finalisation de l'avant projet (INASEP)
- Validation de l'avant projet en Conseils Communaux
- Lancement des premiers cahiers des charges pour l'aménagement des différents tronçons

4 Annexes

4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

4.2. Communication

4.2.1. *Actions de Communication sur le GAL et LEADER.*

Dates	Projets	Description des actions de communication

4.2.2. Actions de Communication spécifiques des projets

Dates	Projets	Description des actions de communication
01-07-17	ViciGAL	Terrain CLDR
07-09-17	ViciGAL	http://www.canalc.be/lancienne-gare-des-trams-dohey-au-programme-des-journees-du-patrimoine/

4.3. Time sheet

Cf. annexe